



# **Soutenir l'accessibilité, l'inclusivité et la rétention dans les programmes d'efficacité énergétique**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

## **Préparé pour Ressources naturelles Canada**

**Fournisseur :** Léger Marketing inc.

**Numéro de contrat :** 23483-221011/001/CY

**Valeur du contrat :** 199 998,14 \$ (TVH comprise)

**Date d'octroi :** 3 février 2022

**Date de livraison :** 1 avril 2022

**Numéro d'enregistrement :** ROP 113-21

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à l'adresse [rop-por@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:rop-por@nrcan-rncan.gc.ca)

**This report is also available in English**

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Léger Marketing inc. pour le compte de Ressources naturelles Canada. L'étude quantitative a été menée auprès de 2 919 Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions du Canada entre le 18 février et le 31 mars 2022.

This publication is also available in English under the name *Supporting Accessibility, Inclusivity, and Retention in Energy Efficiency Programs*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue de Ressources naturelles Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse [rop-por@nrcan-rncan.gc.ca](mailto:rop-por@nrcan-rncan.gc.ca).

Ministère des Ressources naturelles

Bureau de la Direction générale, 15<sup>e</sup> étage

580, rue Booth

Ottawa, Ontario

K1A 0E5

**Numéro de catalogue :**

M4-226/2022F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**

978-0-660-45275-3

**Publications associées (numéro d'enregistrement : POR 113-21) :**

- M4-226/2022E-PDF
- 978-0-660-45274-6

## 1.0 RÉSUMÉ

Léger est heureuse de présenter à Ressources naturelles Canada le présent rapport contenant les conclusions tirées d'un sondage quantitatif visant à en apprendre davantage sur les Canadiens propriétaires résidant dans diverses régions. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par Ressources naturelles Canada (numéro de contrat 23483-221011-001/CY, octroyé le 3 février 2022). Ce contrat a une valeur de 176 989,50 \$ (TVH en sus).

### 1.1 Mise en contexte et objectifs

Ressources naturelles Canada (RNCan) a le mandat, par le biais de la *Loi sur l'efficacité énergétique*, de promouvoir l'efficacité énergétique, d'élaborer et de faire appliquer des règlements qui prescrivent des normes et des exigences d'étiquetage pour les produits consommateurs d'énergie et les produits ayant une incidence sur la consommation d'énergie, ainsi que de recueillir des données sur la consommation d'énergie.

La Subvention canadienne pour des maisons plus vertes a été lancée en mai 2021 pour aider les propriétaires à apporter des améliorations en matière d'efficacité énergétique, de résilience et d'énergie solaire à leur maison, tout en créant des emplois verts dans le secteur pour favoriser la relance économique. Le programme a immédiatement suscité un grand intérêt de la part des propriétaires qui se sont rapidement inscrits au programme.

Afin de s'assurer que la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes est en mesure d'atteindre efficacement les propriétaires qui ont le plus besoin d'aide pour réaliser des améliorations écoénergétiques et qu'elle s'adresse à tous les groupes démographiques, il est important que RNCan dispose de données complètes sur l'identité des propriétaires, leur lieu de résidence, les caractéristiques de leur ménage et de leur maison, ainsi que sur leurs attitudes et leurs comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation. Antérieurement, ces données étaient réparties entre de nombreux ensembles de données, dont beaucoup sont obsolètes ou manquent de renseignements démographiques.

L'acquisition de données exhaustives par le biais d'un sondage fournit à RNCan une base de données probantes qui lui permet d'élaborer des solutions novatrices favorisant l'efficacité, l'accessibilité et l'inclusion dans le cadre du programme CGHG et d'autres programmes d'efficacité énergétique et de conservation. Les données serviront également de base aux programmes et aux politiques ministériels ultérieurs visant à éliminer les obstacles à l'efficacité énergétique et à la conservation de l'énergie dans les ménages et à accroître la sensibilisation aux produits et pratiques écoénergétiques.

Dans ce contexte, Léger Marketing inc. a été mandaté par RNCan pour recueillir des données quantitatives sur les caractéristiques démographiques des propriétaires, des ménages et des maisons au Canada, ainsi que sur la sensibilisation, les attitudes et les comportements des propriétaires en ce qui concerne l'efficacité énergétique, la conservation et les programmes fédéraux de soutien.

Plus précisément, la recherche recueille et analyse des données sur les éléments suivants :

- les caractéristiques démographiques des propriétaires, p. ex. la région, l'âge, le genre, l'appartenance à une communauté autochtone (Premières Nations, Inuits ou Métis), à une minorité visible ou à la collectivité LGBTQ2+S+, le fait d'être un nouvel arrivant, le profil linguistique, ou la situation en matière de handicap;
- les caractéristiques du ménage (p. ex. le nombre de membres, l'âge, les enfants ou les revenus du ménage);
- la propriété de la maison (p. ex. propriété avec ou sans hypothèque);
- les caractéristiques de la maison (p. ex., le type de maison, l'âge, la taille, la source de chauffage, le besoin de réparations, la réalisation d'évaluations ÉnerGuide ou la réalisation de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique);
- la sensibilisation aux programmes canadiens d'efficacité énergétique, y compris la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes;
- les attitudes et les comportements à l'égard de l'efficacité énergétique et de la conservation, de leur relation avec les changements climatiques et des programmes fédéraux connexes.

Dans l'ensemble, cette recherche donne un aperçu des besoins et des obstacles en matière d'accessibilité des programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique des maisons. Elle fournit également des renseignements sur le comportement des propriétaires qui prennent des décisions en matière d'efficacité et de conservation de l'énergie, ce qui permet à RNCan d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes dans ce domaine.

## 1.2 Méthodologie

La recherche quantitative a consisté en des entretiens téléphoniques réalisés à l'aide d'un système d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (technologie CATI).

Pour obtenir des données fiables sur chacun des sous-groupes, nous avons interrogé un échantillon total de 2 919 adultes canadiens dans toutes les régions du pays. Un seul répondant adulte a été interrogé au sein de chaque ménage. La marge nationale d'erreur de ce sondage est de +/- 1,8 %, 19 fois sur 20.

### Distribution de l'échantillon

La base de l'échantillon a été conçue à l'aide d'un modèle de stratification régionale visant à refléter de manière fidèle la répartition géographique de la population canadienne, y compris le Nord (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut). Le tableau suivant indique les quotas régionaux et la distribution effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données.

Tableau 1. Distribution régionale de l'échantillon

Région	Quotas	Taille effective de l'échantillon (n=)	Marge d'erreur maximale
Canada atlantique	190	217	6,7 %

Québec	600	617	3,9 %
Ontario	1 050	1 104	2,9 %
Prairies (MB, SK)	160	195	7,0 %
Alberta	320	361	5,2 %
Colombie-Britannique	350	392	5,0 %
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30	33	17,1 %
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>2 919</b>	<b>1,8 %</b>

La principale population cible de cette étude était les adultes canadiens âgés de 18 ans et plus qui sont propriétaires de leur maison. Pour répondre aux objectifs de cette recherche, l'échantillon devait également inclure une représentation suffisante des groupes cibles suivants :

- Autochtones (Premières Nations, Inuk [Inuit] ou Métis);
- Membres d'une minorité visible;
- Personnes nouvellement arrivées au Canada (les dix dernières années ont été suggérées comme la période limite);
- Personnes en situation de handicap ou vivant avec une personne en situation de handicap;
- Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+.

### Structure des quotas

En ce qui concerne les groupes cibles particuliers qui doivent être suffisamment représentés pour obtenir des résultats statistiquement valides, Léger a proposé une structure de quotas minimums pour chaque cible.

Le tableau suivant décrit les quotas minimums et la distribution effective de l'échantillon réalisée lors de la collecte des données pour chacun de ces objectifs.

Tableau 2. Taille de l'échantillon des groupes cibles

Groupe cible (quota minimum)	Quotas minimums	Taille effective de l'échantillon (n=)	Marge d'erreur maximale
Autochtones	100	116	± 9,1 %
Personnes membres d'une minorité visible	220	323	± 5,5 %
Nouveaux arrivants au Canada	100	123	± 8,8 %

Personnes en situation de handicap	220	243	± 6,3 %
Personnes qui s'identifient comme appartenant à la communauté LGBTQ2+	100	113	± 9,2 %
<b>Total</b>	<b>740</b>	<b>918</b>	<b>± 1,9 %</b>

La collecte des données pour ce sondage a eu lieu entre le 18 et le 31 mars 2022. Le taux de réponse national au sondage a été de 5,2 %. Les détails du calcul du taux de réponse et de la distribution complète des appels sont présentés à l'annexe A. Un prétest de 39 entrevues a été effectué dans les deux langues officielles entre le 18 et le 23 février 2022. Plus précisément, 20 entrevues ont été réalisées en français et 17 en anglais. Quelques modifications mineures ont été apportées au questionnaire après le prétest, notamment une légère reformulation de certaines questions et l'ajout d'exemples à fournir aux intervieweurs, tels que fournis par les représentants de Ressources naturelles Canada. La collecte des données a commencé comme prévu. Les réponses au prétest ont été incluses dans les résultats globaux. Les entrevues ont duré en moyenne 23 minutes. Elles ont été enregistrées afin d'évaluer le niveau de compréhension de chaque question au sein de la population.

De plus, une partie des entrevues a été réalisée à partir d'un échantillon de répondants possédant un numéro de téléphone cellulaire (c.-à-d. de membres de ménages possédant seulement des téléphones cellulaires) afin de fournir un échantillon approprié et fiable de jeunes répondants (les 18 à 34 ans). Afin d'optimiser le nombre de jeunes Canadiens qui participent au sondage, 40 % des numéros de téléphone de la base de l'échantillon proviennent de listes de ménages canadiens utilisant uniquement des téléphones cellulaires, fournis par ASDE Échantillonneur. Bien que l'échantillon de numéros de téléphones cellulaires ne ciblait pas exclusivement l'échantillon des jeunes, ce groupe d'âge était surindexé dans cet échantillon cible. Les autres entrevues ont été effectuées auprès d'utilisateurs de téléphones fixes.

D'après les données du recensement national de Statistique Canada en 2016, Léger a pondéré les résultats de ce sondage selon l'âge, le genre, la région et le niveau de scolarité. Les résultats ont également été pondérés selon l'appartenance à certains groupes comme les Autochtones, les immigrants, les nouveaux arrivants, les minorités visibles et les personnes s'identifiant comme appartenant à la communauté LGBTQ2+ afin d'attribuer de nouveau la pondération véritable à ces répondants et éviter qu'ils ne déséquilibrent l'ensemble de l'échantillon du fait qu'ils ont été volontairement surreprésentés dans la base de l'échantillon.

Léger satisfait aux lignes directrices les plus strictes en matière de recherche quantitative. Le questionnaire a été préparé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique du gouvernement du Canada – Série D – Recherche quantitative. Des détails sur la méthodologie, les mécanismes de contrôle de la qualité de Léger, le questionnaire et les procédures de pondération sont fournis en annexe.

## 1.3 Aperçu des résultats

### *Dernières améliorations écoénergétiques*

- Un peu moins de la moitié des propriétaires canadiens (46 %) indiquent que la dernière fois qu'ils ont rénové leur résidence principale pour la rendre plus écoénergétique remonte à moins de cinq ans.
- Moins d'un propriétaire canadien sur cinq (16%) indique que sa maison n'avait jamais été rénovée pour améliorer son efficacité énergétique.
- Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les réponses à cette question relativement au genre, à l'âge, à la région et à la langue parlée à la maison.
- Les propriétaires ayant immigré au Canada sont plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer que leur résidence principale n'a jamais subi d'améliorations en matière d'efficacité énergétique (22 %).

### *Efficacité énergétique*

- Plus de la moitié des répondants (54 %) déclarent dépenser plus de 200 \$ par mois.
- Les propriétaires de l'Alberta (82 %), des provinces de l'Atlantique (66 %) et des territoires (84 %) sont plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour les factures d'énergie de leur résidence principale.
- Les propriétaires dont la résidence principale se trouve en zone rurale sont plus susceptibles que les propriétaires vivant en zone urbaine de déclarer payer plus de 200 \$ par mois pour leur facture d'énergie (66 %).

### *Fardeau financier des coûts énergétiques*

- Un peu plus d'un propriétaire canadien sur cinq (21 %) indique que les coûts énergétiques de sa résidence principale constituent un fardeau financier important pour lui.
- Les propriétaires dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 60 000 \$ sont plus susceptibles que les autres propriétaires de considérer les coûts énergétiques de leur maison comme un fardeau financier (30 %).

### *Revenu disponible pour un projet d'amélioration écoénergétique résidentielle*

- Les propriétaires dont la maison est située au Québec sont beaucoup plus susceptibles que les autres d'avoir indiqué qu'ils n'ont pas de revenu disponible pour apporter des améliorations à leur résidence principale.
- Les propriétaires qui se sont identifiés comme Autochtones (18 %) ou comme étant en situation de handicap (15 %) sont statistiquement plus susceptibles que les autres propriétaires de déclarer avoir moins de 1 000 \$ pour apporter des améliorations à leur résidence.

### *Familiarité avec la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes*

- Les propriétaires dont la langue la plus fréquemment utilisée à la maison est le français sont statistiquement plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne connaissent pas la Subvention canadienne

pour des maisons plus vertes (72 %) que les autres propriétaires. C'est également le cas pour les propriétaires dont la résidence est située au Québec (75 %).

- Les propriétaires qui déclarent avoir un handicap sont également beaucoup plus susceptibles que les autres propriétaires d'indiquer qu'ils ne connaissent pas la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes (70 %).

#### ***Raisons de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes***

- Quelques raisons sont fournies pour le fait de ne pas présenter une demande au titre de la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes. Les propriétaires affirment que le processus est trop compliqué (28 %), que les améliorations écoénergétiques sont trop chères et hors du budget (12 %), qu'ils ne sont pas admissibles (8 %) ou qu'ils ne font pas confiance au programme (5 %).

#### ***Connaissance des mesures de soutien et des programmes régionaux ou municipaux relatifs à l'efficacité énergétique offerts actuellement***

- Les trois quarts (75 %) des propriétaires qui considèrent que les coûts liés à la consommation énergétique de leur maison sont un fardeau, ainsi que ceux pour qui ces derniers ne le sont pas, ne sont pas au courant de l'existence de programmes d'efficacité énergétique dans leur région ou leur municipalité.

#### ***Raisons pour améliorer l'efficacité énergétique de la maison***

- La première raison citée par les répondants est le désir d'économiser de l'argent ou de réduire les coûts énergétiques (88 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 74 % chez ceux pour qui ils ne le sont pas).

#### ***Raisons pour ne pas accorder la priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique de leur maison***

- Le coût des améliorations est la principale raison invoquée par les propriétaires dont les coûts énergétiques sont un fardeau (61 % chez ceux pour lesquels les coûts énergétiques représentent un fardeau, contre 23 % chez ceux pour qui ils ne le sont pas).

#### ***Susceptibilité de posséder certains objets liés à l'énergie dans un avenir proche***

- La moitié des propriétaires (56 %) ayant répondu au sondage indiquent qu'ils ne prévoient pas d'acheter d'objets à haut rendement énergétique ou d'améliorer l'empreinte écologique de leur maison. Un peu moins de la moitié (44 %) d'entre eux indiquent avoir apporté des améliorations énergétiques à leur maison au cours des cinq dernières années, tandis que près d'un cinquième d'entre eux déclarent qu'aucune rénovation n'a jamais été effectuée pour améliorer l'efficacité énergétique de leur maison.



## **1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche**

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de Ressources naturelles Canada. Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche est probabiliste; les résultats peuvent être transposés à la population générale du Canada. La recherche a été conçue avec cet objectif en tête.

## **1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées**

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :



Christian Bourque  
Vice-président directeur et associé  
Léger  
507, Place d'Armes, bureau 700  
Montréal, Québec H2Y 2W8  
[cbourque@leger360.com](mailto:cbourque@leger360.com)